

VAL-DE-SOS

N°2 / SEPTEMBRE 2019

Les échos



Goulier et le pic d'Endron vu de Sentenac

SOMMAIRE

Mairie déléguée de Goulier

05 61 64 88 18

Permanences : vendredi
14h/16h

Mairie déléguée de Sem

05 61 03 80 00

Permanences : jeudi 14h/16h

Mairie déléguée Suc et

Sentenac / 05 61 03 83 61

Permanences : vendredi 9h/12h

Mairie déléguée de

Vicdessos / 05 61 64 88 25

Permanences : lundi à vendredi
9h/12h - mercredi vendredi
14h/16h

Mairie VAL-DE-SOS

3 grande rue Vicdessos 09220 Val-de-Sos

05 61 64 88 25 / mairie@val-de-sos.fr

RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

2019 : 4 janvier, 25 janvier, 22 février, 29 mars, 12 avril, 24 mai, 28 juin, 30 août.

Chaque réunion fait l'objet d'un compte rendu validé en séance suivante.

Editorial.....	2
Goulier.....	3
Sem.....	3
Suc et Sentenac.....	3
Vicdessos.....	4
Régie électrique Vicdessos.....	4
Les animations estivales.....	5
Les journées citoyennes.....	6
Les conférences.....	6
Les hommages.....	6/7
Le Tour de France.....	7
Environnement.....	7
Jeunesse.....	8
Ariège Assistance.....	8
SDIS.....	8
Elections.....	8
Calendrier.....	8

édito

Chers amis,

Voilà 8 mois que la commune de Val-de-Sos existe. Huit mois de travaux, de gestion des affaires courantes, de réflexions sur l'avenir de notre commune nouvelle.

Ces huit mois ont été témoin des relations fructueuses, innovantes des 4 conseils municipaux préexistants. Notre calendrier de travail est intense : plus de trente réunions de bureau et sept réunions du Conseil Municipal.

Vous avez intégré que la commune nouvelle avait pour objectif de vous faciliter la vie en mutualisant les moyens et en gardant tous les services de proximité : permanences dans les mairies, agents pour l'entretien des espaces verts, de la voirie et des biens communaux.

La commune a mis en œuvre divers chantiers définis par les conseils municipaux dans les années précédentes et menés à leur fin par notre nouvelle municipalité.

Mais le plus important reste à faire : nous devons tout mettre en œuvre pour répondre aux besoins en hébergements sur notre commune.

Ainsi, après les travaux du centre de montagne de Suc et Sentenac,

- le centre d'hébergement de Goulier sera réaménagé,

- la rue de l'Eglise de Sem sera reprise avec des pavés

- le camping de Vicdessos complètera notre offre d'hébergement grâce aux travaux d'aménagement prévus, en lien avec le gestionnaire et le groupe « Flower»,

- la déviation du hameau d'Arconac sera réalisée avant la fin de l'année.

Autre volonté de tous les élus : le développement durable. Dans cet objectif, nous sommes engagés depuis longtemps dans des projets à long terme tels :

- l'entretien des tous nos espaces verts sans utilisation de produits pesticides. Et grâce à l'engagement des agents d'entretien municipaux mais aussi de tous les bénévoles, le fleurissement de nos villages, est constamment récompensé au niveau départemental.

- la valorisation des chemins ruraux, leur remise en état soit par des bénévoles lors des journées citoyennes, soit lorsqu'ils sont im-

portants, par des travaux financés par la commune

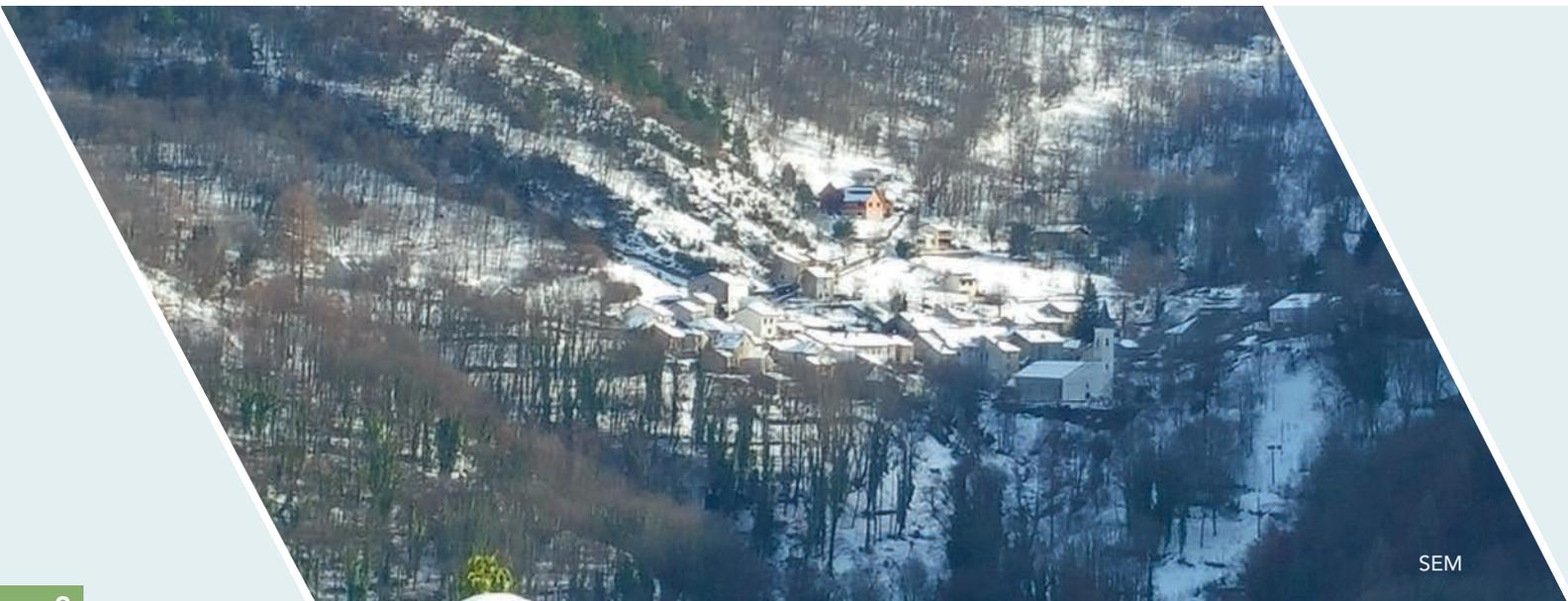
En lien avec le Parc Naturel Régional, très présent auprès de nous, nous réfléchissons sur l'avenir du développement économique de la vallée, en harmonie avec la protection de l'environnement, des espaces naturels, de la faune et de la flore, et sur un partage équilibré des activités agricoles et touristiques.

Enfin, nous sommes vigilants à la problématique de santé, et avons pour cela organisé une sensibilisation aux gestes de 1^{er} secours que nous renouvellerons vu son succès. Nous avons également complété notre équipement en défibrillateurs par l'achat de 5 appareils supplémentaires répartis dans les villages, notamment à proximité des établissements recevant du public.

Voilà mesdames et messieurs un court résumé de nos actes et nos engagements pour l'avenir.

Notre vision de la gestion d'une commune : faire et non paraître !

Claude TERON, Patrick BERLUREAU, Aline ROMEU, Jean MAGALHAES



GOULIER



• Le Conseil municipal pour sa séance de juin s'est réuni dans la commune déléguée de Goulier. D'autres séances sont prévues dans les mairies annexes de Sem et Suc et Sentenac.



• Les travaux au niveau du toit de l'église endommagé par la neige.

SEM



• Chaque mairie dispose dorénavant d'un défibrillateur accessible de l'extérieur. D'autres sont aussi installés à l'EHPAD, à la halle de marché, au centre permanent de Suc.

SUC-ET-SENTENAC



La chaufferie vue depuis la route

• La chaufferie du Centre de montagne est désormais en service. Son intégration dans le paysage est particulièrement réussie. Sur le plan écologique, il est indéniable que remplacer le fuel par le bois est un gain au niveau des pollutions, et ce gain se retrouve aussi sur le plan financier.

• La chaudière est dans un local entièrement insonorisé et le dispositif dispose de filtre ultra puissant.



A gauche, le silo



• Des travaux de voirie et réparation de murs des chemins ruraux ont déjà été menés à bien aux Bordes (La Ruère, Lariérole...) et vont continuer (L'Hermu, Ayguette...)

Pour l'accès au réservoir de Suc et Sentenac les travaux ont été réalisés par le SMDEA.

VICDESSOS

- Le parking devant l'EHPAD Sauzeil a permis la sécurisation des places pour les familles des résidents mais aussi pour les habitants du quartier. Il offre, de façon très esthétique, 6 places supplémentaires de parking.



- La halle qui abrite le marché et diverses manifestations dont récemment «Blues in Sem», nécessitait un parking adéquat. Voilà qui est fait !

- L'entrée du village de Vicdessos a fait l'objet de réalisation de travaux de voirie et de l'aménagement d'un parking avec un emplacement réservé pour la promotion activité sportive qui l'embellissent.



BORNE POUR L'OFFICE DE TOURISME



- Cette borne installée sous le porche de l'entrée salle des fêtes de Vicdessos est un point d'information complémentaire au bureau d'accueil d'Auzat. Un projet d'aménagement d'un bureau d'accueil sur Vicdessos est en cours d'étude.

REGIE ELECTRIQUE VICDESSOS

• Changement du système d'information

Dans le cadre du respect de la loi sur l'ouverture des marchés de l'électricité, la Régie Electrique a dû actualiser son système d'information.

La période de facturation devient trimestrielle. Les relevés s'effectueront début septembre, décembre, mars et juin de chaque année, pour une facturation fin de mois.

Dorénavant les abonnés de la régie pourront accéder à une agence en ligne pour consulter leur contrat et factures, communiquer directement pour demander une intervention ou envoyer un courriel. Ils pourront également bénéficier d'un service de paiement en ligne. **Cet espace sera bientôt accessible depuis le site internet de la régie : www.rme09.fr.**

Pour ceux qui souhaitent passer à la facturation annuelle associée au prélèvement mensuel, les mensualités sont prélevées de mars à décembre avec régularisation du solde en janvier, février

de l'année suivante.

Dans le cadre de l'évolution réglementaire du système électrique français qui nous impose l'ouverture à la concurrence du marché de l'énergie électrique, notre régie devra prochainement s'adapter pour mener à bien ses missions de gestionnaire de réseau public de distribution et de fourniture d'énergie aux particuliers et clients professionnels.

Dans cette optique la régie électrique de Vicdessos devra à court terme faire évoluer ses statuts en devenant un Etablissement Public à Caractère Commercial et Industriel (EPCI). Elle sera obligatoirement une régie à personnalité morale à autonomie financière, adminis-

trée par un conseil d'administration, et gérée obligatoirement par le Directeur du groupement des régies de l'Ariège.

Bien entendu, nos équipes sont à votre écoute pour répondre à vos questions sur tous ces sujets :

- **Par téléphone** : 05.61.64.81.86
- **A notre accueil** : 3 Grande Rue Vicdessos 09220 Val-de-Sos

• Réfection de la toiture centrale



Les Animations estivales...

FÊTE DE LA MONTAGNE



Organisée par l'association Dejos l'Endron que subventionne Val-de-Sos.

BLUES IN SEM : Après le concert traditionnel du vendredi dans l'église de Sem, les 3 groupes qui se sont produits le samedi à Vicdessos, ont attiré un grand nombre de spectateurs. Avec une prestation de très grande qualité, l'ambiance était au rendez-vous et les spectateurs invités à monter sur scène.



FÊTES DES VILLAGES : Félicitations aux équipes de bénévoles des 4 comités des fêtes qui organisent et animent les fêtes locales de nos 4 villages. Saluons leur dévouement, engagement et enthousiasme pour le respect de l'environnement, avec parmi toutes les actions l'utilisation de gobelets réutilisables.



repas fête Suc



Le comité des fêtes de Sem



Le comité des fêtes de Goulter fête ses 50 ans!

30^e CHALLENGE DU MONTCALM



Goulter départ KV (Kilomètre Vertical)



Relais de Soulcem : honneur aux derniers coureurs et leur serre file - 16 août 22h30

Enorme succès de cette manifestation soutenue financièrement par la municipalité de Val-de-Sos notamment et par de nombreux bénévoles. Ce challenge a rassemblé 1600 concurrents. Ce premier Pica Pica est une réussite.

CONCERTS STAGE DE MUSIQUE À SUC ET SENTENAC

Le centre d'accueil de Suc a reçu fin août, pour la 30^e année consécutive, un stage de musique qui regroupe professeurs et élèves venus de toute la France. Le prochain stage est programmé pour la Toussaint. Avis aux amateurs pour aller écouter ces élèves en concert dans les églises de Suc, Sentenac et Junac.



Les journées citoyennes

Deux journées avaient été programmées et se sont tenues :

En Juin à Gagnioule, avec l'aide de bénévoles de la société « Axidoc » venus débroussailler et aménager l'accès aux orrys qui seront remontés grâce aux amis du Parc Naturel Régional des Pyrénées Ariégeoises en septembre

En août à Suc et à Sentenac quelques 25 bénévoles ont reconstruit le chemin du « canalot », qui descend de Suc à la RD 18, nettoyé les canaux et chemins au dessus de Sentenac. Ces travaux permettent de protéger les villages des écoulements d'eau.



A Sentenac



Au Canalot



Les bénévoles d'Axidoc

Les Conférences

L'organisation de ces rencontres qu'elles soient culturelles ou scientifiques ont suscité un vif intérêt auprès de la population de nos villages.



Conférence de M. Didier Galop sur l'actualité des travaux de l'Observatoire Hommes-Milieu (OHM)



Conférence sur le Grand Tetras par Emmanuel Menoni



Formation aux soins d'urgence par la Protection Civile Christian Teron Marie- José Higadère

LES HOMMAGES



Le défilé Ricordate et Saint Jean Baptiste



Hommage devant la stèle Ricordate

Amicale Saint Jean Baptiste et Ricordate Tour de France

A l'occasion de l'étape ariégeoise, passage du tour dans notre vallée avec traversée de Vicdessos et Suc. De nombreux spectateurs au bord des routes y compris les résidents de l'EHPAD Sauzeil, ont pu admirer la caravane et encourager les coureurs.



Devant la résidence Sauzeil



Passage du maillot jaune Vicdessos



Passage caravane à Suc

Environnement

Gestion des déchets



Durant la période estivale, nous avons observé à regret des incivilités et dérives sur les gestes écocitoyens (dépôt d'encombrants, déchets verts dans les containers ou à proximité, déjections animales sur la voirie ou parterres...). Nous regrettons et déplorons de tels agissements alors que la déchetterie se situe sur la commune de Val-de-Sos, que nos services communaux ou ceux du SPECTOM peuvent être sollicités pour ces enlèvements.

Pour contribuer à la réduction des déchets et au coût de leur traitement, **nous vous invitons à consulter le site : consignesdetri.fr**

Pensez aussi à vous procurer un composteur auprès du SPECTOM à Varilhes pour la somme de 11 €. Pour les personnes qui ne disposent pas de moyen de locomotion, ils peuvent s'inscrire à la mairie avec dépôt d'un chèque de 11 € à l'ordre du Trésor Public. La commune se chargera de récupérer le matériel.



L'émotion de Ricordate devant le monument aux Morts



L'hommage de la STAT à leurs collègues décédés à Pioulou

JEUNESSE

Nous vous rappelons que les travaux conduits par la CCHA et la mairie d'Auzat, sur le site scolaire d'Auzat, se poursuivent afin d'intégrer les services périscolaires, la cantine et la crèche.



Ariège Assistance

Cette association d'aide à domicile organise des permanences à la maison des associations. Elle est aussi joignable au 05.32.09.44.44.

Sécurité Départementale Incendie Secours - SDIS



Le centre de secours de notre vallée a été doté par le département d'un nouveau camion incendie.

Elections

A Val-de-Sos pour le scrutin des Européennes, les électeurs se sont déplacés dans le bureau de vote de leur village. **Il en sera de même pour les élections de 2020, les 4 bureaux de vote seront maintenus.**

CALENDRIER

21 SEPTEMBRE
FOIRE DE LA SAINT MATTHIEU

16h projection salle des fêtes des films :
- Orris en Vicdessos
- Yanling la petite élèveuse chinoise d'Olbier

Mairie	05.61.64.88.25
Fax	05.61.03.81.01
Régie Electrique	05.61.64.81.86
Enedis	09.72.67.50.09
E-mail	mairie@val-de-sos.fr
Pompiers	18 / 112
SAMU	15 / 112
Gendarmerie	17
Maison de Santé	05.61.01.20.38
Pharmacie	05.61.64.82.82
EHPAD Sauzeil	05.34.09.26.00
Communauté de Communes de la Haute Ariège	
Siège Luzenac	05.61.64.68.00
Siège Auzat	05.61.03.83.28
CLIC Haute Ariège	05.61.03.26.84
Ariège Assistance	05.32.09.44.44
Portage des repas	05.34.09.26.00
SMECTOM du Plantaurel	05.61.68.02.02
Déchetterie Arconac	05.61.68.02.02
SMDEA	05.61.05.56.25
SDE09	05.34.09.85.30

HORAIRES D'OUVERTURE MAIRIE

	MATIN	APRÈS-MIDI
	9h à 12h	14h à 16h30
Lundi		FERMÉE
Mardi		FERMÉE
Mercredi		
Jeudi		FERMÉE
Vendredi		

Le contact téléphonique reste possible au 05.61.64.88.25

BULLETIN MUNICIPAL DE VAL DE SOS
N°2 / SEPTEMBRE 2019

Rédaction et Crédit Photos: Mairie de Val-de-Sos
Maquette & Impression: NOVA Scop - Foix - 05 61 65 14 64
Tirage: 700 exemplaires

